



SyAGE EPAGE de l'Yerres
17 Rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron
Téléphone : 01 69 83 72 00
Mail : syage@syage.org
www.syage.org

Montgeron, le 26/10/2022

Monsieur Hervé JEANNIN
Maire de CRISENOY
18, rue des Noyers
77 390 CRISENOY

Objet : Avis de la CLE du SAGE de l'Yerres – Modification simplifiée du PLU de Crisenoy

Affaire suivie par : Héloïse RAMBAUD, animatrice du SAGE de l'Yerres, 01 69 83 72 92 – cle.yerres@syage.org

Monsieur le Maire,

Le 12 octobre 2022, vous avez sollicité par courrier la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin versant de l'Yerres pour qu'elle donne un avis sur la compatibilité du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Crisenoy, avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Yerres. Nous vous félicitons et vous remercions pour cette démarche.

Pour rappel, seule l'extrémité Nord-Est de la commune de Crisenoy est située sur le périmètre d'action du SAGE de l'Yerres. Ainsi, l'avis de compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Crisenoy avec le SAGE de l'Yerres ne concerne que la partie incluse dans le périmètre du SAGE.

Il apparaît que les modifications apportées aux documents du PLU ne concernent pas le secteur de la commune situé sur le bassin versant de l'Yerres. De plus, elles n'ont aucun impact sur la ressource en eau.

En outre, ces modifications permettront de mieux prendre en compte et protéger l'environnement (suppression d'un emplacement réservé pour la création d'un parc de stationnement, protection d'arbres remarquables).

La CLE du SAGE de l'Yerres émet donc un avis favorable au projet de PLU modifié de la commune de Crisenoy.

Pour information, le SAGE de l'Yerres est en cours de révision avec une approbation prévue pour la fin de l'année 2023. Le PLU de Crisenoy devra ainsi se mettre en conformité avec le SAGE de l'Yerres, une fois que celui-ci sera approuvé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.